**Exercices les revenus, les salaires : 5 L 5 PF**

Remarques :

Je vous demande tout d’abord de refaire quelques exercices de calculs de salaires (principale source de revenus des ménages : les salaires).

- Tu vas donc devoir revoir les composantes du calcul et leur signification, « à quoi ça sert ? »

- Tu vas devoir intégrer les notions de revenu de remplacement et de complément pour expliquer les calculs de salaire.

- Tu vas devoir donner des exemples concrets qui expliquent le pourquoi de l’existence de ces éléments dans le calcul et pour y donner du sens : accidents et évènements qui surviennent au cours de la vie des travailleurs (vie privée et professionnelle).

Remise en contexte des éléments principaux qui composent la fiche de paie du travailleur.

**Exercices résolus et procédure complète avec commentaires en rouge : pour un ouvrier et pour un employé**

**Rappels :**

* **Le salaire brut est le salaire qui est inscrit sur ton contrat de travail.**
* **Le salaire net est le salaire que tu reçois chaque mois à date fixe sur ton compte en banque, celui que tu peux dépenser, aussi appelé salaire « poche ».**
* **Le salaire brut imposable est la partie du salaire sur laquelle tu vas être « taxé ».**
* **Le salaire coût correspond à ce que tu vas coûter à ton patron chaque mois.**

1. **Le salaire coût**

**On doit ajouter au salaire brut les cotisations sociales patronales et l’assurance**

**Il faut donc d’abord déterminer si le travailleur est un employé ou un ouvrier.**

**La différence n’est pas toujours facile à distinguer.**

**Par exemple un réassortisseur/vendeur dans une grande surface peut, selon l’entreprise, avoir un contrat d’employé ou d’ouvrier.**

**De manière générale,**

* **On considère que le travailleur est un employé lorsque son travail est principalement intellectuel (comptable, secrétaire…).**
* **On considère un travailleur comme un ouvrier lorsque son travail est principalement d’ordre manuel (maçon, soudeur, peintre en bâtiment, …)**

**Formule :**

**Salaire coût = salaire brut + cotisations sociales patronales + assurances**

**La cotisation sociale patronale sera versée à l’ONSS (Office National de sécurité sociale) et servira à payer les pensions, les remboursements de soins de santé (médecins, hôpital, médicaments, kinésithérapie, …), les allocations familiales, les chômeurs, les accidents du travail, les maladies professionnelles…**

**Formule ouvrier :**

**Cotisation sociale patronale= salaire brut X 108% X 36%**

**Formule employé :**

**Cotisation sociale patronale= salaire brut X 100% X 33%**

**L’assurance est payée par le patron. Il est obligé d’assurer ses travailleurs en cas d’accident de travail sur le lieu du travail ou sur le chemin du travail. C’est donc un coût pour le patron qui va aussi être ajouté au salaire brut.**

* **Exemple : Salaire brut = 3300 euros assurance = 55 euros par mois**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cotisations sociales patronales** | **Ouvrier** | **Employé** |
|  | 3300 X 108%X36%=  1283,04 euros | 3300 X 100% X 33%=  1089 euros |

**Le salaire coût sera donc de :**

**Salaire coût = Salaire brut + cotisation sociale patronale + assurance**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Salaire coût** | **Ouvrier** | **Employé** |
| Je coûte à mon patron🡺 | 3300 + 1283,04 + 55 =  4638.04 euros | 3300 + 1089 + 55 =  4444 euros |

1. **Le salaire brut imposable :**

**Il s’agit d’une étape avant le calcul du salaire net. Le salaire brut imposable sera le montant sur lequel je serai « imposé », « taxé ». En fait il s’agit d’un acompte sur la « taxe » à payer, nous en reparleront plus tard.**

**Je dois déduire (soustraire, retirer) une cotisation sociale personnelle.**

**Comme la cotisation sociale patronale, la cotisation sociale personnelle sera versée à l’ONSS (Office National de sécurité sociale) et servira à payer les pensions, les remboursements de soins de santé (médecins, hôpital, médicaments, kinésithérapie, …), les allocations familiales, les chômeurs, les accidents du travail, les maladies professionnelles…**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cotisations sociales personnelle** | **Ouvrier** | **Employé** |
|  | 3300 X 108%X13.07%=  465.81 euros | 3300 X 100% X 13.07%=  431.31 euros |

**Salaire brut imposable = salaire brut – cotisation sociale personnelle**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Salaire brut imposable** | **Ouvrier** | **Employé** |
| Je serai « taxé » sur un montant de 🡺 | 3300 - 465.81 =  2834.19 euros | 3300 - 431.31=  2868.69 euros |

1. **Le salaire net** :

**Il suffit de soustraire le précompte professionnel (« taxe ») qui est donné dans les exercices du salaire brut imposable**.

**Exemple**: précompte professionnel de 236 euros par mois

**Salaire net = salaire brut imposable – précompte professionnel**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Salaire net** | **Ouvrier** | **Employé** |
| Je recevrai sur mon compte en banque en fin de mois 🡺 | 2834.19 – 236 = 2598.19 euros | 2868.69 – 236 = 2632.69 euros |

A toi maintenant, pour chaque exercice, détermine s’il s’agit d’un ouvrier ou d’un employé et suit la procédure que nous avons vue ci-dessus.

1) Giovanna est secrétaire. Son salaire brut est de 2856 euros par mois. Son précompte professionnel est de 145 euros. Giovanna est assurée par son patron, 42 euros par mois.

Calcule son salaire coût, brut imposable et net.

2) Pierrot est maçon. Son salaire brut est de 2355 euros par mois. Le patron paie une assurance de 50 euros. Le précompte professionnel de Pierrot est de 214 euros par mois.

Calcule son salaire coût, brut imposable et net.

3) Mohammed est plombier dans une entreprise. Il a un salaire brut de 2653 euros. Le patron paie 1200 par an pour l’assurance. Le précompte professionnel de Mohammed est de 268 euros. Calcule son salaire coût, brut imposable et net.

4) Margot est secrétaire. Elle a un salaire brut de 3210 euros par mois. L’assurance est de 99 euros par mois. Son précompte professionnel est de 325 euros.

Calcule son salaire coût, brut imposable et net.

 Réponds aux questions suivantes à l’aide des éléments que tu as utilisé pour les calculs de salaires.

5) A) Que doit faire le patron de Marianne avec le précompte professionnel ?

B) A quoi va-t-il servir ?

C) Que doit faire le patron avec les cotisations de Marianne ?

E) A quoi vont servir les cotisations sociales ?

F) Quelle est l’obligation légale pour le patron pour chacun de ses travailleurs :

G) Y a-t-il un élément qui le confirme dans les calculs de salaire que tu as effectués ?

**Exercices supplémentaires.**

1. Monsieur Crac est secrétaire chez TPALM. Il gagne 2111 euros brut par mois. Calcule le salaire coût et net sachant que le précompte professionnel est de 133.50 euros par mois. Le patron paie une assurance de 150 euros par trimestre :

2) Madame Finaude est ouvrière de production chez Spal. Elle gagne 2553 euros bruts par mois. Calcule le salaire coût et net sachant que son précompte est de 121 euros et que l’assurance est de 600 euros par an :